

Le biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement

Déclaration du groupe des associations

En matière scientifique ou industrielle, le spectre des applications du biomimétisme est large : de la robotique à l'aéronautique, de la chimie à l'agriculture en passant par l'architecture, les perspectives en matière d'innovation, de création d'activité et d'emplois s'annoncent prometteuses.

Notre pays dispose des ressources naturelles, des savoirs et compétences requis, mais aussi des centres de recherche, start-up et entreprises. Pourtant, des obstacles au développement du secteur demeurent. La France, malgré ses nombreux atouts, a pris du retard sur l'Allemagne qui, depuis plus d'une décennie, a pu bénéficier d'investissements publics pour développer un vaste réseau de structures de recherche aux débouchés industriels.

Ainsi, la première priorité sur laquelle il faut agir est la recherche. En matière de biomimétisme, celle-ci demeure insuffisamment structurée. Le lancement, en 2012, du projet de Centre européen d'excellence (en biomimétisme) affiche l'ambition de devenir un espace d'incubation d'innovations bio-inspirées. Notre groupe rejoint la proposition de constituer un financement d'amorçage qui permettrait de structurer le réseau, d'organiser sa communication et de réaliser les études sur les perspectives du secteur en France. Nous approuvons aussi la recommandation d'établir une cartographie des laboratoires, structures universitaires et entreprises impliquées, afin de connaître l'existant et d'être plus à même de l'organiser.

Nous faisons nôtres également toutes les préconisations visant à renforcer les conditions d'épanouissement de la recherche biomimétique en France : augmenter les collaborations entre différentes disciplines, entre recherche publique et privée, entre équipes de recherches françaises et étrangères ; développer une organisation numérique des connaissances et de l'information sur le biomimétisme ; mobiliser le Conseil national de l'industrie dans l'accompagnement des entreprises, spin off et start-up, durant la périlleuse phase de transfert.

La deuxième priorité concerne l'éducation. Les enjeux d'éducation à l'environnement et au développement durable ont déjà fait l'objet de nombreux travaux au sein de notre assemblée et nous réitérons notre souhait de voir les élèves être sensibilisés à la biodiversité dès le plus jeune âge. Soulignons à cet effet le rôle majeur du monde associatif et des fondations dans l'éveil des individus, petits ou grands, à l'infinie richesse de notre nature : qu'elles œuvrent dans les domaines de l'éducation populaire, du tourisme social, du sport de plein air ou de la protection de

l'environnement, les associations et fondations forment toutes les générations (notamment futures) à mieux préserver notre patrimoine naturel pour, éventuellement plus tard, l'exploiter durablement.

Notre groupe témoigne ainsi de son attachement à un enseignement transversal de la biodiversité sur toute la scolarité, ainsi qu'à toutes les démarches d'observation du fonctionnement du vivant encouragées dans et en-dehors du milieu scolaire. Il rappelle que les sorties nature participent de ce processus. Enfin, il adhère aux préconisations visant à améliorer l'offre de formation dans l'enseignement supérieur, où l'enjeu consiste à identifier et à recenser les modules consacrés au biomimétisme disséminés dans des enseignements plus larges, et ce, afin d'organiser leur mise en réseau.

Le groupe des associations salue le travail de la rapporteure. La richesse d'information contenue dans le rapport et l'avis doit permettre de mieux faire connaître ce sujet, ses enjeux et potentialités auprès des décideurs publics. Le groupe a voté l'avis.